

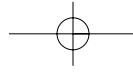


Foncier conseil

La politique environnementale



nexity
Foncier Conseil



La politique environnementale de Foncier Conseil

FONCIER CONSEIL en tant que leader de l'aménagement privé en France estime avoir une responsabilité et une action directe sur l'environnement des nouveaux quartiers d'habitation, qu'il réalise.

FONCIER CONSEIL développe dans le domaine de la protection de l'environnement une philosophie, et une pratique opérationnelle orientée vers "l'Ecologie urbaine".

FONCIER CONSEIL respecte les lois et règlements qui régissent la profession d'Aménageur. Son objectif est d'aller plus loin encore pour garantir aux collectivités locales, à la société civile, et à ses clients, le meilleur cadre environnemental possible. La démarche de l'entreprise est d'intégrer les «fondamentaux» du développement durable afin de prévenir les risques environnementaux de son activité.

Dans le cadre de son activité d'Aménageur, FONCIER CONSEIL a ainsi choisi de privilégier **5 thèmes d' ACTIONS PRIORITAIRES** : la Terre / le Sol, les Eaux pluviales, le Paysage, la Circulation et la Biodiversité.

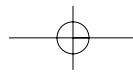


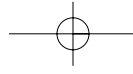
FONCIER CONSEIL conscient de l'ambition de sa politique de management environnementale, s'engage à mettre en œuvre une politique d'amélioration continue axée sur la formation, la sensibilisation et l'autocontrôle. Cette politique d'amélioration continue et d'autocontrôle se fera dans un souci de transparence et de dialogue, et sera ouverte à tous les partenaires publics ou privés de FONCIER CONSEIL.

À Paris, le 7 juin 2007

Jean-Claude LEPOIVRE
Directeur Général

Jean-Jacques ZAKNOUN
Responsable Environnement Direction





1 Sol / Terre

- Préserver la terre végétale, Minimiser les terrassements
- S'adapter aux contraintes du site

La TERRE / le SOL, est le support d'intervention de FONCIER CONSEIL : une bonne connaissance et prise en compte des caractéristiques des terrains est la condition préalable de la réussite des opérations futures.



2 Eaux pluviales

- Utiliser le chemin de l'eau comme élément de composition
- Ne pas aggraver la situation hydraulique en aval

Les EAUX PLUVIALES, car l'eau est une ressource à préserver : les eaux de pluie bien gérées sur les sites contribuent à la préservation des paysages et limitent les risques.



3 Paysage

- Créer une ambiance à l'échelle du quartier
- Insérer dans le grand paysage
- Mettre en valeur l'existant

Le PAYSAGE, parce que FONCIER CONSEIL est un créateur de paysages urbains et péri-urbains, et qu'il se doit de privilégier un cadre de vie qualitatif pour les futurs habitants.



4 Circulation

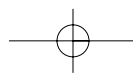
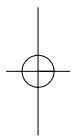
- Sécuriser les usagers
- Privilégier les circulations douces

La CIRCULATION, parce que FONCIER CONSEIL doit se donner les moyens de régler au mieux les problématiques de circulation, et de sécurité générées par ses réalisations en privilégiant les "Circulations douces."

5 Biodiversité

- Préserver et / ou améliorer l'existant

La BIODIVERSITÉ : La réussite de ces actions prioritaires pourra se mesurer à la qualité esthétique, à la fonctionnalité et à la diversité de la faune et de la flore constatées après la réalisation des nouveaux quartiers réalisés.





LES REALISATIONS DE FONCIER CONSEIL



Corbas (69)



Villefontaine (69)



Saint-Ouen (41)



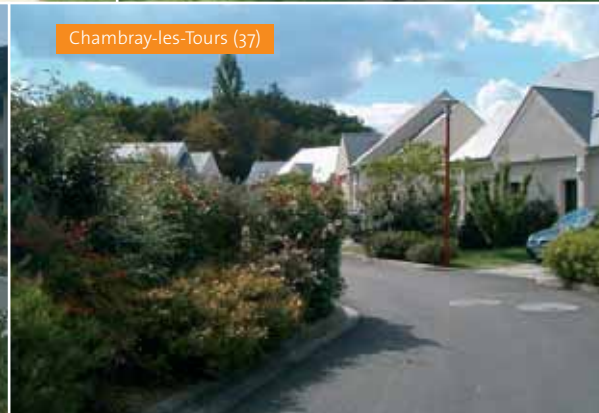
Bois Guillaume (76)



Elbœuf (76)



Carquefou (44)



Chambray-les-Tours (37)



Alençon (61)



Saint-Avertin (37)



Aix en Provence (13)

ECOPASS
ISO 14001

1, terrasse Bellini - TSA 48200
92919 LA DEFENSE CEDEX
Tél. : 01 71 12 12 12

nexity
Foncier Conseil

UBI.ONE.FR - Photos : DR - Imprimé sur papier recyclé